

RANDONNÉE À PIED

DU CAMP CELTIQUE DE BIERRE AU VAUDOBIN

- **DISTANCE** 9 km
- **TEMPS/DURÉE** 2h45
- **DÉNIVELÉ POSITIF** 130 m
- **DÉPART** Camp de Bierre, commune de Merri à 15 km au nord d'Argentan par les D 916 et D 716 (à Bailleul)

BALISAGE

→ jaune

DIFFICULTÉS !

- Descente et montée raides entre **6** et **8** (bonnes chaussures indispensables).
- Période de chasse à tir du 1er nov. au 28 fév.

POINTS D'INTÊRETS



© JE Rubio

© D. Commerctal

EN CHEMIN

- Bierre : camp celtique, hammeau
- Rocher des Pas du Boeuf site du Vaudobin
- Gorges et lande du Meillon

DANS LA RÉGION

- Écouché les Vallées (Petite Cité de Caractère®) : parc du château de Sérans, parcs et jardins de Méheudin
- Argentan : musée Fernand Léger - André Mare, Maison des Dentelles, église Saint Germain, tour Marguerite.

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com

www.randonnee-normandie.com



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -
édition 2022 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**
C.Photo de la couverture : © C. Aubert

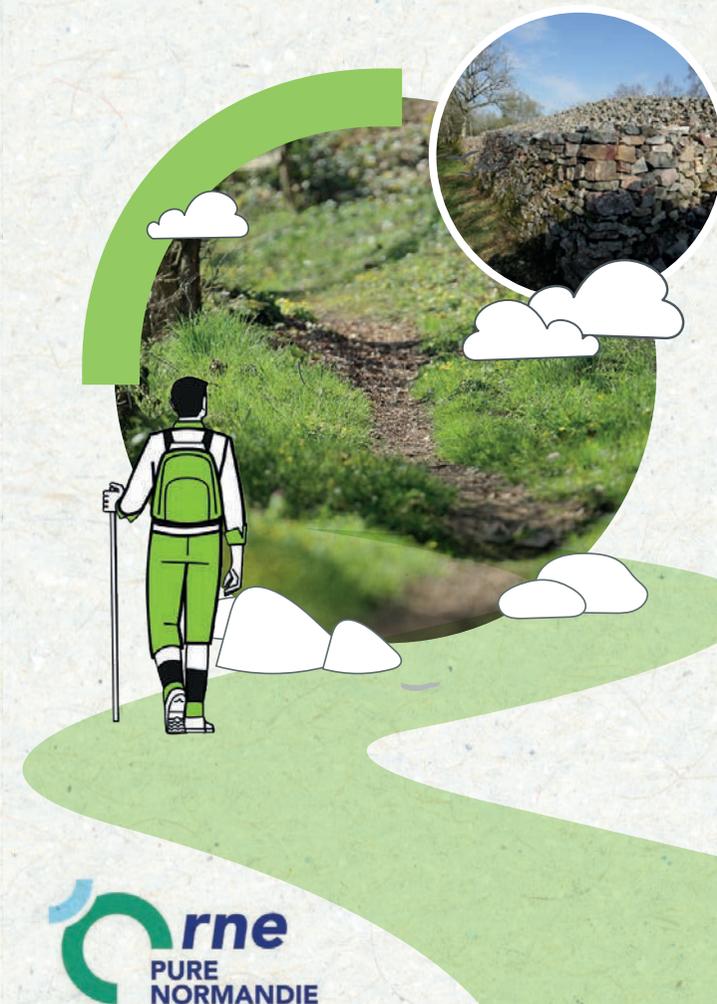
JE RAND'ORNE

EN PAYS D'ARGENTAN

DU CAMP CELTIQUE DE BIERRE AU VAUDOBIN

DISTANCE 9 km - **DURÉE** 2h45 - **NIVEAU** Moyen

DÉPART MERRI - CAMP DE BIERRE



DISTANCE 9 km - DURÉE 2h45 - NIVEAU Moyen

PAS À PAS

1 Du parking, avant la passerelle sur le Douit, s'engager sur le chemin à droite. Il entre dans le bois et, après 200 m, atteint une intersection.

→ À la passerelle en bois, accès au camp de Bierre par le sentier à gauche (vue sur l'enceinte du camp, constituée de 5 000 m³ de pierres).

2 Continuer et traverser le bois.

3 À Launay, prendre la route à gauche. Elle devient chemin. Garder la direction sur 2,3 km.

4 À La Fresnaye, au carrefour de quatre routes, continuer en face sur 200 m, puis bifurquer sur le chemin à droite. À travers bois, il mène au rocher des Pas de Boeuf. Dévaler la pente, franchir la passerelle sur le Meillon, remonter et poursuivre sur 300 m.

5 Aux Grésillons, prendre le chemin des Bruyères à gauche. En lisière du hameau, s'engager sur le chemin à gauche. Il monte à un embranchement de sentiers, dominant les gorges du Meillon.

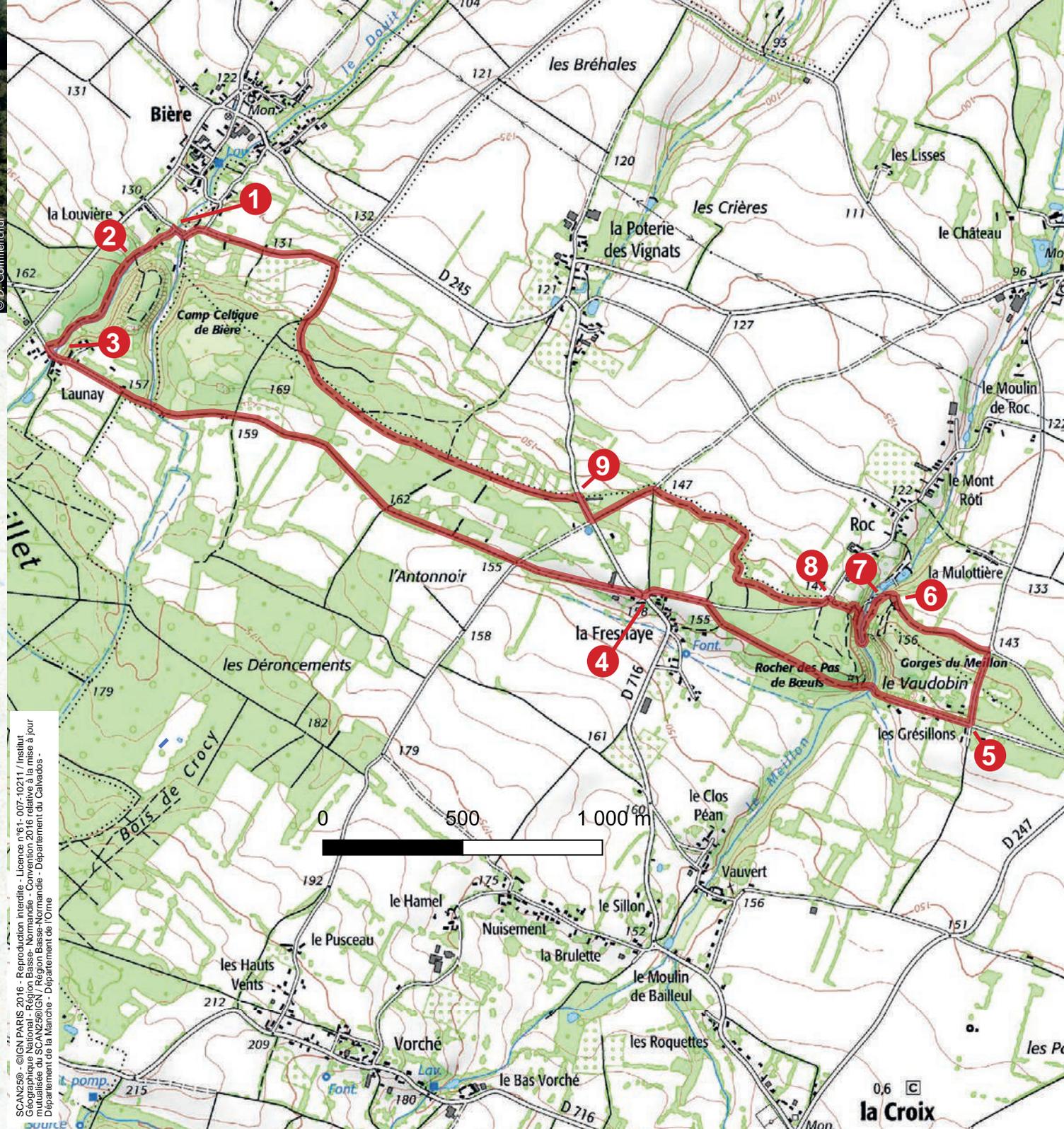
→ Variante : prendre le sentier à gauche ; il dessine une boucle (découverte de la lande du haut des gorges), puis revient au nord ; descendre l'escalier de terre un peu raide pour retrouver le circuit en 7.

6 Descendre tout droit.

7 Ne pas franchir la passerelle, mais longer à gauche le Meillon par le sentier pierreux sur 200 m. Emprunter la passerelle et suivre l'autre rive à droite sur 100 m avant de grimper par le raide escalier à gauche (prudence !). En haut, continuer sur 80 m dans le bois.

8 Traverser le parking, prendre la route à gauche sur 15 m, puis le sentier à droite. Il serpente non loin de la lisière des bois. Au carrefour de chemins, suivre le deuxième chemin à gauche sur 250 m, puis la D 716 à droite sur 100 m.

9 Tourner à gauche sur l'allée herbeuse. Continuer tout droit par le sentier sur 700 m. Il vire à droite, descend puis quitte le couvert forestier. Prendre le chemin perpendiculaire à gauche et poursuivre rue du Noyer. Après le virage à gauche, s'engager sur le sentier à droite, franchir la passerelle et retrouver le parking.



© D. Commenchal

SCAN25® - ©IGN PARIS 2016 - Reproduction interdite - Licence n°61-007-10211 / Institut Géographique National - Région Basse-Normandie - Convention 2016 relative à la mise à jour mutualisée de SCAN25®/IGN / Région Basse-Normandie - Département de Calvados - Département de la Manche - Département de l'Orne

0,6 la Croix